



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014 À 20H00**

Les dernières délibérations du Conseil Municipal sous la présidence du Maire, Monsieur Jacques HERBERT

- Confirmation des propositions de délibérations antérieures relatives à la compétence intercommunale voirie, au remplacement d'un car, à l'utilisation d'équipements sportifs pour l'exercice des pompiers, à la modification du temps de travail de certains agents de l'école maternelle et la garderie transmises au contrôle de l'égalité.
- Décision de rémunérer les heures supplémentaires d'une enseignante dans le cadre des nouvelles activités périscolaires.
- Il est décidé de ne pas instaurer une nouvelle taxe d'aménagement en matière d'urbanisme toujours mal ressentie pour une recette finale négligeable considérant l'importance du coût des travaux de viabilisation.
- Des décisions budgétaires modificatives sont prises pour alimenter certaines lignes déficitaires, en particulier l'entretien des véhicules divers ; simples mouvements de crédits qui n'affectent pas l'équilibre général du budget.
- Affaires économiques (suite) le remplacement du dentiste devrait se confirmer dans les semaines à venir. La municipalité, à l'unanimité, donne son accord de principe pour l'achat du bâtiment si nécessaire. L'annuité de l'emprunt étant remboursée intégralement par le loyer.
- En ce qui concerne la boulangerie : statu-quo, chacun campant sur ses positions. Tout le monde s'accorde pour reconnaître que ce dossier demeure une affaire privée à ce jour.
- Révision du Plan d'Occupation des sols pour réorganiser les surfaces constructibles et réservations à la Commune avec droit de préemption en cas de besoin motivé Accord de principe.
- Etablissement d'un règlement intérieur de la garderie municipale qui devra être approuvé par les familles.
- Diverses précisions sont apportées aux conseillers municipaux concernant le fonctionnement des services (mairie-piscine-ateliers-écoles-salle des fêtes-bibliothèque).
- Prochaine réunion programmée vendredi 24 octobre prochain.

Fait à Genillé, le 24 septembre 2014

Le Maire,
J. HERBERT